

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 17 SEPTEMBRE 2025

Le Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE a présidé, ce mercredi 17 septembre 2025, la réunion hebdomadaire du Conseil des Ministres, au Palais de la République.

Place renforcée de la culture, de l'artisanat et du tourisme dans l'Agenda national de Transformation

A l'entame de sa communication, le Président de la République a abordé la question de la place renforcée de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme dans l'Agenda national de Transformation. Il a rappelé au Gouvernement l'importance de la culture et de l'artisanat dans la relance de la destination touristique Sénégal, ainsi que la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi. Il a souligné que la sauvegarde de nos traditions ancestrales, la valorisation optimale de notre potentiel culturel et du savoir-faire très diversifié de nos artisans, artistes et hommes de culture, demeurent des bases fondamentales de réussite du Projet pour un Sénégal souverain, juste et prospère. A ce titre, il a demandé à Monsieur le Premier Ministre Ousmane Sonko de mobiliser toutes les forces vives de la Nation, afin de renforcer le rôle et la place de la culture dans toutes ses expressions dans l'Agenda national de Transformation.

Le Chef de l'Etat a indiqué au Ministre chargé de la Culture en relation avec le Secrétaire d'Etat rattaché, l'importance d'asseoir la préservation de notre patrimoine historique, une décentralisation soutenue de la politique culturelle, le déploiement d'une politique innovante de diversification et de labellisation des industries culturelles et créatives, des productions artisanales et de l'offre touristique. Cette volonté politique et économique renforcée autour de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme, doit être matérialisée à travers l'édification d'infrastructures culturelles modernes sur l'étendue du territoire national.

Il a plaidé pour le développement des Arts et Lettres et la protection des droits des artistes, la mobilisation de financements adéquats pour accompagner les acteurs dans la réalisation d'un agenda culturel national et international maîtrisé, appuyé par une stratégie de communication et de promotion touristique consensuelle et adaptée.

Le Président de la République a souligné que la nouvelle feuille de route de ce département ministériel doit intégrer un volet majeur « formation, renforcement des capacités et professionnalisation des acteurs », mais aussi la dotation du secteur de la Culture de ressources humaines de qualité, notamment de conseillers et animateurs culturels, afin de mieux conduire, sous l'égide du Gouvernement, la politique culturelle de la Nation. Par ailleurs, il a demandé au Ministre chargé de l'Artisanat de travailler à la rationalisation des structures, interventions et ressources dédiées au secteur en impulsant, à terme, la mise en place d'un fonds national de promotion de l'artisanat. Il a insisté sur l'impératif d'une maîtrise stratégique des aménagements et de l'implantation des établissements hôteliers et touristiques à travers une planification concertée avec les opérateurs-promoteurs, en vue d'accroître de façon notable les capacités d'hébergement du pays. Dès lors, il convient de consolider un modèle économique compétitif de la destination Sénégal, au regard des avantages comparatifs du pays à vulgariser sur les marchés émetteurs. Il a invité le Ministre chargé du Tourisme à revitaliser les sites et zones touristiques (Petite Côte, Cap Skirring, Iles du Saloum, Gorée, etc.), à restructurer et à relancer le

crédit hôtelier, mais également le Conseil national du Tourisme ainsi que les activités de la SAPCO, entité qui doit définir une nouvelle convention-cadre de partenariat avec l'Etat.

Enfin, le Chef de l'Etat a demandé au Ministre chargé de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme de préparer avec l'ensemble des acteurs impliqués, la tenue des Etats généraux du secteur. Dans cet exercice de co-construction et de mise en convergence des stratégies et des interventions, il s'agit, d'une part, de conforter un aménagement attractif du Sénégal qui valorise significativement le savoir-faire de nos artisans et notre potentiel culturel et touristique exceptionnel et, d'autre part, de renforcer la création d'emplois et le développement intégré des filières, en cohérence avec la Vision Sénégal 2050.

Nouvelle politique de construction et de réalisation d'infrastructures publiques

Le Président de la République est revenu sur la nouvelle politique de construction et de réalisation d'infrastructures publiques qui doit rester une priorité gouvernementale. La création d'un Ministère dédié aux infrastructures devra soutenir, sous la coordination du Premier Ministre, une dynamique interministérielle d'exécution de travaux d'infrastructures sectorielles, à fort impact sur la croissance, l'emploi et le bien-être des populations. Il a demandé au Premier Ministre d'accentuer le rythme d'exécution de l'ensemble des travaux, chantiers et projets financés et validés, dont la réception définitive, dans les délais, demeure un impératif. Il a rappelé au Gouvernement l'urgence de trouver les voies et moyens concertés avec les acteurs reconnus, afin de bâtir un secteur des bâtiments et travaux publics souverain, conforme aux nouvelles exigences de professionnalisation, de patriotisme économique et de transparence portées par les programmes, projets et réformes prioritaires du Gouvernement.

Commémoration du naufrage du bateau « le Joola »

Le 26 septembre 2025, le Sénégal va commémorer, dans la communion, le 23^{ème} anniversaire du naufrage du bateau le « Joola ». Le Chef de l'Etat a demandé au Gouvernement de prendre toutes les dispositions avec les associations des familles des victimes, pour un bon déroulement des commémorations sur les sites concernés. Il a rappelé l'urgence de consolider la dynamique de paix par l'accélération de la mise en œuvre optimale du « Plan Diomaye pour la Casamance ». Il a rappelé que le soutien aux familles de retour dans les villages, le renforcement du désenclavement routier, aérien, maritime, fluvial et la relance des activités économiques et sociales des régions administratives polarisées, notamment la valorisation des productions fruitières et agricoles locales, constituent des composantes prioritaires.

Place des Sénégalais de l'extérieur dans le développement national

Le Chef de l'Etat a abordé la question de l'implication des Sénégalais de l'extérieur dans le développement national. Il leur a réitéré ses chaleureuses félicitations, ses encouragements et son soutien. Leurs contributions multisectorielles et multiformes ont un impact notable dans le développement économique national et la stabilité sociale. A ce titre, il a félicité le Premier Ministre, pour le succès de la rencontre de Milan, en Italie, avec nos compatriotes, portant notamment sur la prise en charge de leurs doléances et la vulgarisation de l'Agenda national de Transformation et du Plan de Redressement économique et social (PRES). Dans la même dynamique, il a demandé au Ministre et au Secrétaire d'Etat, chargés des Sénégalais de l'Extérieur, de finaliser, sous l'égide du Premier Ministre, un Programme spécial d'accompagnement et de promotion des Sénégalais de l'extérieur, qui sera lancée, le 17 décembre 2025, à l'occasion de la tenue de la première édition de la Journée nationale de la Diaspora. Il a invité le Gouvernement à veiller à la bonne organisation de cette importante rencontre qui appelle l'implication de toutes les parties prenantes.

Au titre de son agenda diplomatique, le Président de la République a informé le Conseil qu'il se rendra à New York, du 21 au 26 septembre 2025, pour participer à l'Assemblée générale des Nations unies.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE : Orientations et directives pour le nouveau gouvernement

Dans sa communication, le Premier Ministre a remercié le Chef de l'Etat, d'avoir bien voulu donner suite à sa proposition en procédant à un réaménagement gouvernemental, le 6 septembre 2025. Il a apprécié à sa juste valeur cette marque de confiance et s'engage à redoubler d'efforts dans la conduite de l'équipe gouvernementale pour des résultats encore plus satisfaisants. Aux ministres sortants, il a adressé ses vives félicitations et remerciements pour le travail accompli pendant 17 mois. Quant aux ministres entrants, il leur a souhaité la bienvenue et les encourage à ne ménager aucun effort pour participer de façon optimale à relever les défis qui s'imposent dans le contexte actuel.

Le Premier Ministre est revenu sur le Gouvernement mis en place en avril 2024 qui a dû faire face à une situation inédite au lendemain d'un changement politique profond. A cet effet, il a rappelé la dette cachée dont la découverte et la divulgation n'ont pas manqué d'engendrer des conséquences fâcheuses sur notre équilibre macroéconomique, notre capacité de mobilisation des ressources financières et par conséquent nos marges budgétaires.

Le Premier Ministre a relevé que dans ces conditions, il n'a pas été aisé de pourvoir aux devoirs régaliens pour assurer la continuité du fonctionnement de l'État, garantir la sécurité, baisser les prix des denrées de première nécessité, fournir les prestations en matière de santé publique et d'éducation. De l'organisation des campagnes agricoles à la mise en œuvre de mesures correctives pour prévenir et lutter contre les inondations, en passant par l'examen minutieux de la situation des entreprises publiques en difficulté, rien n'a été laissé au hasard.

A la suite des orientations du Président de la République, le Premier Ministre a insisté sur des points essentiels à la bonne exécution du travail gouvernemental, tenant en compte le chemin déjà parcouru et les engagements pris vis-à-vis du peuple sénégalais et à donner des directives pour l'action gouvernementale. Celle-ci poursuit des objectifs de politique nationale de premier rang, pour répondre aux besoins de bien-être économique et social de nos concitoyens. Il en résulte des exigences fortes telles que la cohésion dans l'application de la politique gouvernementale, la réserve et la discrétion professionnelles, la célérité, la proactivité, le pragmatisme, la collégialité, ainsi que la proximité avec les populations par l'écoute active, le dialogue et la concertation.

Transparence dans la gestion des affaires publiques

Le Premier Ministre a indiqué que la boussole des interventions de chaque Ministre doit porter les marqueurs suivants : la transparence absolue, qui exige de chacun un comportement irréprochable face aux tentations de sa fonction, la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation (ANT) et du Plan de Redressement économique et social (PRES), le renforcement des poumons économiques du Sénégal, l'amélioration du capital humain à travers l'éducation et la santé. Il n'a pas manqué d'insister sur l'urgence attachée à la finalisation du plan de rationalisation des structures publiques afin de limiter le gaspillage de ressources et de ne laisser que les entités faisant preuve d'utilité publique et d'efficacité dans les actions. Devant l'ampleur de la tâche et l'immensité des besoins dans un contexte de rareté des ressources, une stricte discipline dans leur utilisation est une exigence.

Le Premier Ministre a souligné l'impératif d'une extrême rigueur dans la gestion des départements ministériels, qu'il s'agisse des crédits, des divers avantages de fonction, des personnels, de l'utilisation des moyens mis à leur disposition, qui ne peut faire l'objet d'une quelconque dérogation. Dans cet ordre d'idées, il sera demandé aux Corps de contrôle de s'assurer du respect de ces exigences de rigueur, par des contrôles réguliers. Il a exhorté chaque membre du Gouvernement à se hisser à la hauteur des exigences de sa charge, à observer et à faire observer l'humilité et l'exemplarité dans l'accomplissement des missions, en posant des actes allant toujours dans le sens du renforcement de la confiance entre les populations et l'Etat. Il a invité chaque membre du Gouvernement, en rapport avec les services concernés, notamment le Secrétaire d'Etat, chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement à une prise en charge adéquate de la communication dans le cadre de ses attributions, afin que les citoyens soient informés de façon transparente des actions entreprises par le Gouvernement, de mieux communiquer et d'expliquer le sens de l'action gouvernementale.

Mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation

Le Premier Ministre est revenu sur la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation (ANT) à travers le Plan de Redressement économique et social (PRES). Le référentiel adopté en octobre 2024 est entré dans une phase de mise en œuvre effective qui doit être consolidée par une plateforme de gouvernance adéquate. D'ores et déjà, toutes les structures dédiées au pilotage stratégique ou opérationnel sont à pied d'œuvre pour délivrer les résultats attendus. Il a rappelé que la réussite du projet de transformation nationale repose sur la discipline collective, la cohérence des actions et la redevabilité individuelle de chaque membre du Gouvernement. Quant au Plan de Redressement économique et social 2025-2028, « JUBBANTI KOOM », il constitue le premier jalon d'accélération de la mise en œuvre de l'Agenda national de Transformation. Le comité de mise en œuvre dudit plan, institué par arrêté de la primature n° 028426 du 07 août 2025, a démarré ses travaux, au sein des quatre (04) pôles dotés chacun d'un président et d'un rapporteur. Il a demandé à tous les membres du Gouvernement de soutenir les actions dudit Comité, en répondant avec diligence à ses sollicitations et en participant activement à ses travaux, dans la mesure des besoins exprimés. Cependant, des manquements et insuffisances sont à relever. Il attend du Gouvernement une dynamique nouvelle, fondée sur une exécution plus efficace des directives et des instructions, un engagement renforcé dans l'appropriation et le portage des projets, une rigueur accrue dans la préparation et la structuration des initiatives, ainsi qu'une réactivité et une organisation exemplaires pour transformer nos ambitions en résultats tangibles.

Renforcement des poumons économiques du Sénégal

Le Premier Ministre a abordé la problématique du renforcement des poumons économiques du Sénégal. A ce titre, il a demandé à tous les membres du Gouvernement d'accorder une grande importance aux rencontres comme le Forum Invest in Sénégal (FII Sénégal), prévu dans notre pays les 7 et 8 octobre 2025, et à toutes les rencontres identiques ou similaires aussi bien au Sénégal qu'à l'étranger pour mieux exposer la « Vitrine Sénégal ». Il a insisté sur les réformes nécessaires à l'instauration d'un cadre favorable à la prospérité des entreprises. Il a ainsi invité tous les Ministres à améliorer les relations avec les entreprises, à rendre l'Administration plus crédible et plus proche des préoccupations du secteur privé. Dans ce cadre, les projets de modernisation à travers la digitalisation constituent une priorité. La mise en place d'une Administration publique moderne et performante est devenue un indicateur clé. Cet écosystème amélioré contribuera à la réalisation de projets structurants dont l'impact sur l'économie est essentiel. Il s'agit, tout d'abord, des réalisations portuaires et maritimes (Ndayane, Bargny Sendou, nouveau port de Dakar, port de Ndakhonga, Nikine, ports secondaires comme Kaolack, Ziguinchor et Saint-Louis) qui doivent désormais faire l'objet d'un suivi régulier, avec comme objectif d'en faire des poumons durables pour l'économie sénégalaise.

Le Premier Ministre a, par ailleurs signalé que les infrastructures aéroportuaires doivent également recevoir les investissements nécessaires pour leur mise à niveau et leur agrandissement. De même, les diligences retenues pour le redressement de l'Aéroport international Blaise Diagne et Air Sénégal doivent être mises en œuvre. Enfin, dans les programmes et projets en cours, la dimension environnementale doit être prise en compte. Il s'agit de mettre l'accent sur la défense des écosystèmes fragiles et sensibles comme le littoral et les cours d'eau intérieurs, de lutter contre la déforestation et de promouvoir la conservation et la restauration des sols. Le Premier Ministre a demandé à tous les ministres concernés de suivre cette feuille de route et de se fixer l'objectif de réaliser les options retenues en rendant compte régulièrement de l'état d'avancement et des difficultés rencontrées.

Le Premier Ministre a plaidé pour une forte implication du secteur privé et la création massive d'emplois qui doivent être rigoureusement suivies par les Ministres concernés. Pour booster définitivement l'économie, la stratégie des filières doit être mise en œuvre sans tarder. Des secteurs offrant de réelles potentialités et recelant de précieux acquis historiques doivent être lancés immédiatement. Il s'agit, sans être exhaustif, des filières phosphates, cuirs et peaux, coton, médicaments et numérique. Les secteurs déjà bien ancrés dans le tissu économique et social et qui traversent des difficultés doivent être redressés impérativement. Il en est ainsi du secteur des oléagineux avec la SONACOS.

La transformation digitale à travers le « New Deal technologique » est un pilier essentiel pour relancer le secteur tertiaire. Le renouveau de la société nationale La Poste devra y contribuer décisivement. L'industrie chimique et les agropoles doivent constituer des piliers importants pour la création d'emplois et l'équité territoriale. Les ressources minières et le gaz doivent faire l'objet d'une exploitation optimale pour garantir l'essor industriel.

Le développement du capital humain à travers la santé et l'éducation constitue une finalité essentielle des politiques publiques. De ce point de vue, une priorité doit être accordée à la refondation de notre système éducatif, de la gouvernance des universités et du système de santé. Les points critiques dans ces deux secteurs clés sont la réalisation des infrastructures et équipements. Il convient à ce titre de terminer tous les chantiers en milieu scolaire et universitaire et les infrastructures sanitaires.

Au chapitre de la coopération économique internationale, le Premier Ministre a informé le Conseil qu'il est mis en place un dispositif souple et performant pour valoriser les retombées des visites du Président de la République, du Premier Ministre et de chacun des Ministres à l'étranger, et pour matérialiser l'intérêt suscité par notre pays auprès des partenaires.

Enfin, le Premier Ministre a abordé l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026, comme une préoccupation particulière de son Excellence, le Président de la République. Il a informé qu'il tiendra désormais une séance de travail bimensuelle avec l'ensemble des acteurs, pour apprécier l'état d'avancement des travaux.

AU TITRES DES COMMUNICATIONS :

- Le Ministre chargé du protocole a fait une communication sur le protocole d'Etat ;
- Le directeur général de l'Agence pour la Promotion des Investissements et des Grands Travaux (APIX) a fait une communication sur le Forum Invest in Sénégal (FII Sénégal).

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES,

Le Conseil a examiné et adopté :

- Le Projet de décret portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement des Lycées Nation-Armée pour la Qualité et l'Équité (LYNAQE).

AU TITRES DES MESURES INDIVIDUELLES,

Le Président de la République a pris les décisions suivantes :

Au titre de la Présidence de la République

- **Monsieur Amadou Lamine SY**, conseiller en organisation de classe exceptionnelle, est nommé Directeur général du Bureau Organisation et Méthodes (BOM), en remplacement de Monsieur Ibrahima NDIAYE ;

Au titre du Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines

- **Monsieur Adama Faye**, gestionnaire, est nommé Président du Conseil d'administration de la Société Africaine de Raffinage (SAR), poste vacant ;
- **Monsieur El Hadji Mamour SAKHO**, titulaire d'un doctorat en physique appliquée et spécialiste en énergie et nanotechnologie, est nommé Président du Conseil de surveillance de l'Agence pour l'Économie et la Maîtrise de l'Énergie, en remplacement de Monsieur Boukhadirou KABA ;

Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

- **Monsieur Saliou Abdoulaye NGOM**, administrateur civil, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement (DAGE), au Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Monsieur Laïty MBENGUE ;

Au titre du Ministère de l'Industrie et du Commerce

- **Monsieur Alpha THIAM**, juriste, expert en management des ressources humaines, est nommé Directeur général de l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME), poste vacant ;

Au titre du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme

- **Monsieur Seck DIENG**, doctorant en histoire moderne et contemporaine est nommé Directeur général du Fonds de Développement des Cultures urbaines et des Industries Créatives (FDCUIC), en remplacement de Monsieur Cheikh NDIAYE ;
- **Monsieur Jean Benoît BAKHOUM**, professeur d'éducation musicale, est nommé Secrétaire général du Fonds de Développement des Cultures urbaines et des Industries Créatives (FDCUIC), en remplacement de Madame Khady Diattou NDOYE ;

Au titre du Ministère de l'Éducation nationale

- **Monsieur Saliou NDIAYE**, Professeur d'Enseignement Secondaire, titulaire d'un Doctorat en Sciences Physiques, est nommé Directeur de l'Enseignement moyen secondaire général, en remplacement de Madame Fatimata Ba DIALLO ;
- **Monsieur Aliou FAYE**, Professeur d'Enseignement Secondaire, est nommé Directeur de l'Institut national d'Éducation et de Formation des Jeunes aveugles, en remplacement de Monsieur Youssou FAYE.

**Le Secrétaire d'Etat auprès du Premier Ministre,
Chargée des Relations avec les Institutions
Porte-Parole du Gouvernement.
Marie Rose Khady Fatou FAYE**